

Coordinateur (trice) Jeunesse
Responsable administratif et financier

Synthèse de l'offre

Employeur : le Syndicat Intercommunal du Canton de Cognin (73160)

Département de travail : Savoie

Secteur du lieu de travail : le SIVOM du canton de COGNIN regroupe 6 communes : Cognin, Jacob-Bellecombette, Montagnole, St Cassin, St Sulpice et Vimines soit 14000 habitants.

Poste à pourvoir au plus tôt

Date limite de candidature : 20 février 2023

Motif de vacance du poste : poste à pourvoir suite à une radiation des cadres (départ en retraite)

Nombre de postes à pourvoir : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse

Politiques d'éducation et d'animation pour la jeunesse

Grade recherché :

Animateur

Animateur Principal de 2^{ème} classe

Animateur Principal de 1^{ère} classe

Métiers : Coordinateur ou Coordinatrice Jeunesse
Responsable administratif et financier

Descriptif de l'emploi :

Le territoire du SIVOM du canton de COGNIN est situé dans le département de la Savoie, dans la proximité immédiate de Chambéry. Le SIVOM regroupe 6 communes et 14 000 habitants. Il recrute un coordinateur ou une coordinatrice jeunesse. Sous la responsabilité du président cette personne sera chargée de mettre en œuvre les politiques jeunesse du territoire en direction d'un public âgé de 11 à 25 ans. Elle sera également responsable administrative et financière de l'ensemble de la collectivité.

Missions Générales :

Développement : Contribue activement à l'élaboration, la mise en œuvre et à l'évaluation du projet global jeunesse sur le territoire.

Management : Dans le cadre du service jeunesse : organise et dirige les Accueils de Loisirs jeunes

Animation : développe, recherche et anime des activités, impulse des partenariats.

Gestion : L'agent est responsable de la gestion administrative et financière de l'ensemble de la collectivité SIVOM

DETAIL DES ACTIVITES

Développement : Impulse l'élaboration du projet global jeunesse sur le territoire , assure sa mise en œuvre, et procède à son l'évaluation:

- Traduit les orientations politiques en plans d'actions
- Contrôle et évalue les projets en veillant à la qualité des services rendus
- Est force de proposition et accompagne les élus dans leur prise de décision
- Prépare, anime, et suit les Comités Syndicaux et les Comités de Pilotage, est chargée de mettre en exécution les délibérations
- Coordonne et anime la gouvernance du volet jeunesse de la Convention Territoriale Globale et du Contrat Territorial Jeunesse

Management : Dans le cadre du service jeunesse du SIVOM : organise et dirige les ALSH Péri et Extra-scolaires du SIVOM.

- Recrute le personnel vacataire
- S'occupe des inscriptions des jeunes et des encaissements
- Tient à jour les registres de présence des jeunes
- Contrôle les règles d'hygiène et de sécurité et veille au respect de la réglementation
- Accompagne le Conseiller Départemental Jeune pendant la durée de son mandat
- Participe à des temps de rencontre interprofessionnels et à des formations

Animation : Développe, recherche et anime des activités, mobilise des partenariats

- Prépare les programmes d'activités des vacances scolaires, effectue la mise en forme des plaquettes info ainsi que la diffusion auprès des publics concernés.
- Renforce l'encadrement des jeunes pendant les activités extra-scolaires (vacances scolaires et péri scolaires (temps méridiens et fin d'après-midi au Collège)
- Suit les partenariats en cours : CAF, Département, Collèges etc...)
- Représente le SIVOM dans toutes les instances où il est invité à participer (Grand Chambéry, services sociaux et éducatifs divers...)

Gestion : est responsable de la gestion administrative et financière de l'ensemble de la collectivité et de la structure ALSH

- Gestion financière : en lien avec les élus : élabore le budget global de la collectivité, prépare, anime le DOB et le vote du budget, et suit son exécution, rédige les délibérations et suit leur mise en œuvre en lien avec le service comptabilité.
- Assure tout au long de l'année le suivi administratif de la collectivité : en lien avec les élus prépare et anime les réunions de Comité Syndical, rédige les délibérations et suit leur mise en œuvre
- Assure le suivi administratif et financier des dispositifs contractuels (CTG, CTJ).
- Recherche des financements
- Gère la facturation ainsi que la régie de recettes et de dépenses

Autonomie et Responsabilités

- Grande autonomie dans l'organisation du travail et dans l'activité quotidienne.
- Force de proposition auprès des élus
- Garant du respect du budget et de son équilibre
- Garant de la préparation et de la mise en œuvre des projets.

PROFIL

SAVOIRS FAIRE

- Maîtrise le fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise les outils liés à la gestion financière et administrative d'une collectivité
- Maîtrise la mise en forme d'un projet éducatif
- Maîtrise la réglementation Jeunesse et Sports en vigueur
- Connaît les caractéristiques du public adolescents et jeunes adultes
- Maîtrise la méthodologie de projet
- Maîtrise l'outil informatique : internet, tableur, traitement de textes etc...
- Organise son travail et le planifie en tenant compte des impératifs et des besoins du service
- Rend des comptes très réguliers aux élus à propos de l'activité (quantitatifs et qualitatifs)
- Accorde une vigilance particulière au respect du budget
- Maîtrise la gestion d'équipe et le management

SAVOIR ETRE

- Capacités de travail en équipe
- Capacités d'écoute
- Qualités de diplomatie et d'adaptabilité aux situations difficiles
- Aptitudes à se remettre en question, à savoir analyser sa pratique, à prendre du recul
- Savoir rendre des comptes à sa hiérarchie
- Faire preuve d'une grande rigueur dans son travail

Conditions d'exercice

- Temps complet : 35h annualisées

Conditions Particulières de travail

- Horaires irréguliers, voire décalés avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Possibilité de travailler en soirée.
- Grande disponibilité (des périodes de forte activité en fonction des projets développés ou des besoins du service)
- Déplacements sur le territoire
- Forte implication dans son travail

Diplômes et expérience requis

- Être titulaire d'un DEJEPS ou au minimum d'un BPJEPS (avec UC de direction).
- Être titulaire du permis B depuis plus de 2 ans.
- Justifier d'une expérience avec le public adolescents et jeunes adultes
- Justifier d'une expérience de gestion administrative et financière d'une collectivité

Candidatures à adresser par mail à sivom-cognin@orange.fr ou par voie postale à SIVOM du canton de COGNIN. Mairie. 73160 COGNIN.

Renseignements auprès de Christiane MEREL 06 43 81 86 11